

Emile Blémont (dir.). La Revue du Nord. 1892/01-06.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

NOS DÉPUTÉS

LE PRINCE D'ARENBERG* DÉPUTÉ DU CHER

(Suite). — Voir le n° du 15 janvier 1892.

Le prince Auguste d'Arenberg a été élevé à Paris et au château de Menetou-Salon (Cher), commune du canton de Saint-Martin d'Auxigny. Son père, le prince Pierre, habitait assez souvent Bruxelles, auprès de la branche aînée et belge de sa famille ; mais c'est encore en France qu'il séjournait plus fréquemment.

Dès sa jeunesse, le prince Auguste montra un goût très prononcé pour les voyages lointains. En 1860, il était dans le Caucase, quand le général Bariatinski prit d'assaut la forteresse de Ghunib, dernier asile de l'imam Schamyl et des montagnards du Daghestan, qui luttaient contre les Russes depuis 1824. — Il se trouvait aux États-Unis, où il resta une année environ, pendant la guerre de sécession. — Il assista aussi aux péripéties diverses de l'expédition du Mexique.

La déclaration de guerre entre la France et l'Allemagne trouva le prince Auguste d'Arenberg au château de Menetou-Salon, dont son père lui avait fait la cession à l'époque de son mariage (1868).

Après la défaite de l'armée de la Loire par Frédéric-Charles, à Orléans, le centre et l'aile droite battirent en retraite sur la ville de Bourges, pendant que le général Chanzy s'illustrait avec l'aile gauche, en se retirant sur Le Mans. Une partie de l'aile droite (général Bourbaki), qui se composait de troupes désorganisées et manquant de tout, passa par Henrichemont et Menetou-Salon.

La princesse d'Arenberg, qui n'avait pas voulu quitter le pays et qui soutenait toutes les familles nécessiteuses des hommes partis pour la guerre, fit rapidement du château une vaste ambulance, bientôt encombrée de blessés et de malades, de soldats exténués par les privations et les rigueurs de la saison ; elle veilla elle-même

* Des erreurs se sont glissées, à l'impression, dans le texte relatif au prince d'Arenberg (n° du 15 janvier 1892). — Nous rectifions les principales. — p. 69 : l. 15. *Méroude*-Westerloo, et non *Mérude*. — p. 70 ; l. 17. *Barbançon*, et non *Brabançon*. — l. 21. *nom*, au lieu de noms. — l. 33. *an* 1237, et non 1337. — l. 37. *Diétmes*, et non *Diètes*. — p. 71 ; l. 38. *Louis XV*, et non *Louis XIV*. — p. 72 ; l. 2. *maternel*, et non *paternel*. — p. 73 ; l. 18. *Tascher de la Pagerie*, et non *Tascherolle*.

P. 73. — *Remplacer comme suit les lignes 36 et 37*. — La princesse Auguste d'Arenberg est morte à Paris, le 24 mars 1891, et a été inhumée, le 31, à Menetou-Salon (Cher).

aux soins à leur donner, au soulagement que réclamaient les misères dont elle était entourée. Et dans toutes les ambulances des petites villes et des bourgades voisines, elle fit tenir à profusion les objets indispensables à leur bon fonctionnement.

Quant à lui, doublement affranchi par son âge (33 ans), et par son mariage antérieur, de tout service militaire, il s'était néanmoins fait incorporer; et il commandait, à Bourges, le 1^{er} bataillon des Mobilisés du Cher.

Cette ville se trouvant un instant menacée par l'ennemi, dont les éclaireurs parurent à Vierzon et du côté d'Ivoy-le-Pré, à quatre kilomètres d'Henrichemont, le prince d'Arenberg, en outre de ses devoirs de soldat régulier, ne négligea rien pour aider à la défense locale; les chevaux de sang de ses écuries de Menetou furent même donnés aux brigades des gendarmes de la contrée, pour faciliter leurs reconnaissances.

Après la paix, les électeurs du canton de Saint-Martin d'Auxigny l'envoyèrent siéger au Conseil général du Cher, et ne cessèrent plus, depuis lors, de lui renouveler son mandat.

Jusque-là, le prince Auguste d'Arenberg, conservateur et royaliste bien déclaré, ne s'était pas cependant occupé de politique active. Mais dans l'Assemblée départementale, il affirma plus effectivement un caractère militant, et souligna de son action, de ses votes et de sa parole, toutes les mesures propres à défendre son parti. Il se consacra aussi très complètement aux intérêts régionaux, s'appliquant surtout à favoriser les développements que comportent l'agriculture et la viticulture. Depuis longtemps, il est Président du Comice agricole de Bourges et des cantons environnants.

C'est à ses efforts constants que la contrée doit le chemin de fer d'intérêt régional allant de Bourges à Beaune-la-Rolande (Loiret); au Conseil général, il était Président de la Commission y relative.

La mort du prince Pierre, son père, survenue à Bruxelles en octobre 1877, le créa chef de la branche française de sa maison; et c'est alors qu'il s'engagea plus complètement dans les luttes politiques. Aux élections législatives de cette époque, il se présenta dans la première circonscription de Bourges contre M. Devoucoux, maire de cette ville, républicain, et fut nommé député.

Pendant ses quatre années de législature, il ne put trouver souvent l'occasion de développer ses qualités personnelles; car il siégea sur les bancs de la Droite, dont l'action se trouvait annihilée par le parti républicain, devenu maître de la Chambre. Mais toujours ses votes, dans les commissions et en séance publique, soutinrent les mesures préconisées par le parti conservateur.

S'étant représenté en 1881, il fut battu par M. Chéneau, républicain, mais à une très faible minorité. En 1885, il figura sur la liste conservatrice avec MM. le marquis de Vogüé, le comte de Montsaunin, de Boinvilliers, Rousseau, et Tourangin, ancien préfet de l'Empire, qui fut mise en échec par la liste républicaine, mais au scrutin de ballottage seulement et avec une forte majorité dans l'arrondissement de Bourges, où l'influence du prince d'Arenberg, à elle seule, suffisait à faire obtenir cette majorité.

De nouveau candidat aux élections législatives de 1889, dans la première circonscription de Bourges, il fut élu au premier tour de scrutin, le 22 septembre, par 7972 voix contre 6436 données à M. Eugène Brisson, républicain, ancien maire de Bourges et cousin de M. Henri Brisson.

De retour à la Chambre, le prince d'Arenberg reprit son action politique dans les rangs de la Droite, et il apporte sans restriction, aux idées conservatrices, tout son concours et toute la force morale de sa haute personnalité.

Mais sa vie publique n'est pas le seul côté qui attire l'attention sur lui. Il possède en outre des qualités privées qui sont bien connues dans les milieux qui l'entourent ; il se distingue surtout par une passion qui l'absorbe, par le besoin, pour ainsi dire, de se consacrer à l'amélioration morale et matérielle des classes déshéritées.

A Menetou-Salon, et même dans un rayon très étendu, sa réputation à ce sujet est proverbiale. Toutes les œuvres de bienfaisance, d'assistance, de secours, toutes les sociétés ayant pour but le bien-être et le développement moral des travailleurs, le comptent parmi leurs meilleurs soutiens, si même il n'en est pas le fondateur. A l'entrée de chaque hiver, à lieu par ses soins, et à ses frais, une grande distribution d'effets d'habillement aux pauvres des cantons de Saint-Martin d'Auxigny et d'Henrichemont ; il leur fait également donner la plus grande partie des médicaments et, à Saint-Martin, il a établi un médecin à leur intention, rémunéré par lui.

La princesse d'Arenberg, dont la générosité de cœur était aussi de notoriété publique, l'aidait de son vivant dans toutes ses œuvres, quand elle n'était pas la première à en prendre l'initiative. C'est à elle principalement qu'incombait le soin, dont elle s'acquittait sans compter, de soulager les misères individuelles.

D'autre part, le prince d'Arenberg fait travailler continuellement, ce à quoi il s'ingénie par tous les moyens, même sans nécessité immédiate. La réfection complète de son château de Menetou-Salon, dans le plus pur style Renaissance, a occupé pendant de longues années quantité d'artistes et d'ouvriers.

Le progrès de l'instruction publique l'intéresse au plus haut point. Il a fondé à ses frais et il soutient, à Menetou-Salon, une école congréganiste de filles, une école laïque libre de garçons, et un asile pour les enfants en bas-âge, ainsi qu'une école congréganiste de garçons à Saint-Martin d'Auxigny; dans ces établissements, les fournitures sont gratuites et il est offert le déjeuner aux élèves.

A Paris, le prince d'Arenberg a trouvé un terrain où il lui a été possible de donner une extension encore plus grande à sa passion du bien. Il y a de longues années qu'il y fait partie de la *Société philanthropique*, institution de bienfaisance très puissante dont la fondation remonte à l'an 1780, et qui a été reconnue établissement d'utilité publique dès 1839. Il en est le Président depuis plus de huit ans, après en avoir été le Vice-Président pendant quatre années.

Cette Société, dont les plus hauts personnages et les plus grandes dames, les illustrations de tous les mondes, tiennent à honneur de faire partie et d'être les bienfaiteurs, a pris, sous l'active impulsion et l'infatigable dévouement du prince d'Arenberg, depuis qu'il la dirige, un développement encore plus grand que par le passé; elle a accompli des œuvres dont la simple énumération suffira à faire apprécier l'importance. En dehors des « primes d'encouragement » accordées à de jeunes ouvrières et ouvriers méritants, en dehors de l'organisation qu'elle a faite de l'assistance des vieillards et des aveugles, elle a fondé à Paris : 38 fourneaux économiques ; 30 dispensaires pour adultes et enfants ; 3 asiles de nuit pour femmes et enfants ; un asile maternel ; un hospice pour femmes.

Et, grâce à la libéralité d'un des représentants les plus éminents de la haute banque parisienne, M. Michel Heine, en souvenir de son frère Armand, la Société a entrepris une œuvre encore plus vaste, celle dite des *Habitations économiques*. Le 18 juin 1888, a été posée, rue Jeanne d'Arc, n° 45, la première pierre de la première maison, depuis longtemps terminée, de cette œuvre nouvelle.

Le prince d'Arenberg présidait cette solennité, à laquelle assistaient, en face du bureau, la duchesse de Richelieu, fille de M. Michel Heine, la comtesse Greffulhe et la regrettée princesse d'Arenberg.

Dans un discours de haute envergure, comme il en prononça plusieurs aux diverses fondations de la *Société philanthropique*, il fit là un remarquable parallèle de la charité d'autrefois et de l'assistance moderne, donnant la supériorité à celle-ci, et signalant même son entrée dans le domaine des « questions sociales », — par le « devoir social », suivant le mot qu'il cita de M. Georges Picot, membre de l'Institut, — évolution bien apparente, comme en ce cas de « logements bons et salubres à des conditions économiques »

qui aident, par le bien-être matériel, au développement moral de la classe ouvrière.

Depuis cette époque, une seconde maison a été édiflée boulevard de Grenelle, n° 65. Ces deux premières *Habitations économiques* sont occupées par 70 familles, qui y trouvent tout le confortable nécessaire à un taux de loyer bien au-dessous des cours ordinaires. Une troisième a été construite avenue de St-Mandé, et d'autres similaires vont se succéder.

La *Société philanthropique* a pris part à l'Exposition universelle de 1889, où elle a obtenu la Médaille d'honneur et deux Médailles d'or.

Tous ces actes privés du prince d'Arenberg, et quantité d'autres du même genre, paraissent dominer de beaucoup l'action qu'il peut consacrer à la vie publique. Et, de cette constatation, il ressort assez clairement que ce descendant d'une vieille famille qui a joué un rôle considérable dans l'histoire des contrées du Nord et de la France, ne croit pas devoir sortir, au point de vue politique, d'une attitude expectante bien caractérisée, en face du développement de nos institutions actuelles.

En tout cas, d'origine étrangère et d'une maison dont les aînés servent la royauté belge, il ne voit que la France, quel que soit son gouvernement ; il a toujours été et reste profondément Français.

CH. MALLET. *

P.-S. — Le palais d'Arenberg, à Bruxelles, vient d'être en partie la proie des flammes. Dans cette demeure princière, se sont passés jadis bien des faits historiques : la reine Christine de Suède l'habita, et c'est de là que partit le comte d'Egmont pour monter sur l'échafaud avec le comte de Hornes, sous la régence du duc d'Albe en Pays-Bas.

CH. M.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs qu'à partir de ce numéro, le bulletin politique de la *Revue du Nord* est confié à un des plus éminents représentants de notre région, qui a bien voulu en accepter la rédaction régulière.

LE NORD A PARIS

Cercle des Francs-Picards. — La réunion du cercle a eu lieu le mercredi, 13 janvier, au *Café de l'Epi-d'Or*, 6, boulevard Sébastopol, sous la présidence de M. Félix Fabart. Assistaient au dîner et à la réunion environ quatre-vingts Picards, parmi lesquels nous avons remarqué : MM. Al. Bouvret, E. Carette, Emile Blémont, Henry Carnoy, Elie Moyen, Duvau-